

Angleur, le 25 janvier 2023.

Objet : CONVOCATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE.

Chère, Cher membre cotisant(e),

Nous vous invitons à l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité de Quartier qui se tiendra le

Jeudi 16 février 2023 à 20 h 15
au Clos du Sart, rue du Sart Tilman, 341, 4031 Angleur.

ORDRE DU JOUR :

1. Bilan financier.
2. Décharge aux administrateurs pour l'exercice 2022.
3. Fixation du montant de la cotisation et approbation du budget 2023.
4. Élections au Conseil d'Administration.
5. Rapport d'activités :
 - Projet de nouveaux immeubles au Pré-Aily.
 - Projet du nouveau commerce (Uhoda).
 - Modifications prévues à la route du Condroz.
 - Projet de nouveaux logements étudiants.
 - Nuisances sonores.
 - Sécurisation circulation allée du Beau Vivier.
 - Promenade corniche Saint Jacques
 - Divers.
6. Projets pour 2023 (mobilité douce, stationnement, promenade, ...) et nouvelles équipes nécessaires pour les concrétiser.
7. Questions / Réponses / Divers.

Pour le conseil d'administration

Pierre DEVOS, président.

Le verre de l'amitié sera offert après l'assemblée générale.

Des brochures « Dans les pas de la Bataille de Sart-Tilman » et « CQST 1997-2017 : 20 ans d'histoire » seront à la disposition des participants présents à l'assemblée générale.

APPEL A CANDIDATURE POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tout habitant du quartier peut poser sa candidature pour être élu au Conseil d'Administration. **Si vous êtes intéressé(e) par les activités du CQST et décidé(e) à mettre la main à la pâte, introduisez votre candidature** auprès de C. Stolz, rue des Airelles, 11, 4031 Angleur (04-365 82 12) ou par courriel à cqstst@gmail.com pour **le 10 février 2023 au plus tard.**

Formulaire de procuration, voir au verso.

Note explicative concernant le vote à l'assemblée générale.

Rappel: chaque famille membre dispose d'une voix de vote. En cas d'absence, nous vous suggérons de donner une procuration écrite (modèle ci-dessous) à une autre famille membre qui sera présente ou à un des représentants de votre entité. **Toutefois, aucun membre présent ne peut disposer de plus de trois procurations.**

Les procurations dûment remplies peuvent également être déposées à l'adresse du siège social, rue des Airelles, 11, 4031 ANGLEUR, ou envoyées par courriel à l'adresse cqstst@gmail.com.

**PROCURATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU CQST DU 16/02/2023.**

Je, soussigné, donne procuration à M pour le représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité de Quartier du Sart Tilman du 16/02/2023

Nom : Prénom :

Adresse :

Date : Signature :